

# Rencontre associations – Actualités « eau »

DREAL Pays de la Loire  
Service ressources naturelles et paysages  
Division eau et milieux aquatiques

4 décembre 2023

# Pollutions diffuses : révision PAR nitrates

**Consultation du public** du 18 novembre 2023 au 17 décembre 2023 sur le site internet de la préfecture de la région Pays de la Loire :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/tags/view/Pays+de+la+Loire/Documents+et+publications/Consultation+du+public>

Autres docs mis à disposition : note d'information du public, bilan du 6ème PAR, rapport environnemental, avis reçus dans le cadre des consultations institutionnelles

Observations à envoyer à :

[consultations.nitrates.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:consultations.nitrates.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr)

Objectif : publication en janvier pour entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2024 (le PAN entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier)

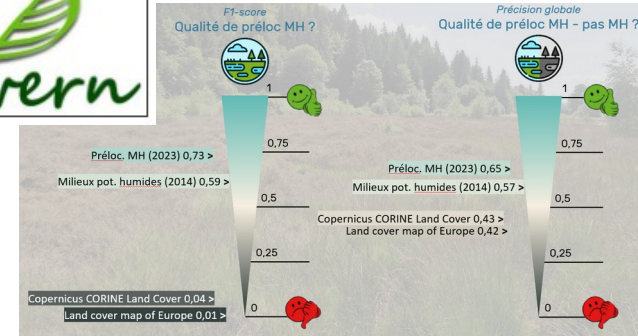
# Pollutions diffuses : captages

- **Adoption stratégie régionale captages prioritaires Etat/Région en 2021**
- **Réalisation des auto-évaluations des captages (45/47) en juin 2022**  
> synthèse : absence d'amélioration notable de la qualité de l'eau (nitrates et pesticides) voire dégradation, sentiment d'impuissance des animateurs « captages » et syndicats, besoin de mesures d'accompagnement financier pour la transition agroécologique, difficulté à massifier les actions ambitieuses visant l'évolution des systèmes, souhait que la politique d'installation soit adaptée aux enjeux de protection de la ressource
- **Leviers des PRPDE** : mise en place d'une animation technique adaptée, d'une gouvernance dédiée COTECH/COFIL, définition d'objectifs intermédiaires de qualité avec une progressivité dans le niveau d'ambition, réflexion sur le foncier, l'installation, intégration de la protection de la ressource en eau dans les politiques territoriales (circuits courts, filières, aménagement du territoire,...)
- **Définition d'une feuille de route de l'État pour 2023** : accompagnement priorisé de certains plans d'actions volontaires + mobilisation priorisée de l'outil ZSCE (zones soumises à contrainte environnementale) – **mise à jour en cours pour 2024**  
  
+ En attente de la définition des captages sensibles au niveau national

# Zones humides

## 1) Nouvelle pré-localisation des ZH et MH 2023 (PatriNat)

- Améliore la prédiction des ZH → 73 % + Evolutive  
→ Ne pas hésiter à faire remonter vos données de connaissance (en particulier gestionnaires d'espaces protégés) : utiliser l'outil Gwern (FMA)
  - conforter la présence des ZH/MH
  - identifier des zones oubliées



## 2) Fonctionnalité des zones humides : Méthode Nationale des Fonctionnalités des ZH (ou équivalente) préconisée dans les dossiers.

- Version 2 du guide
  - Prise en compte des marais
  - Cadrage du ratio fonctionnel qui permet de vérifier que le dimensionnement de la compensation est satisfaisant au regard des caractéristiques de l'action écologique prévue

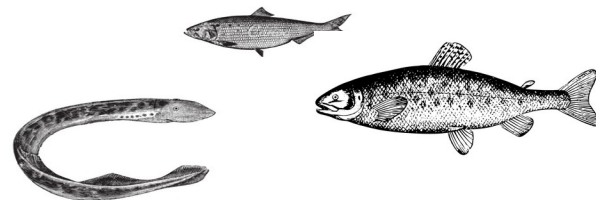


**GUIDE**  
de la méthode nationale d'évaluation  
des fonctions des zones humides  
Version 2





# Milieux Aquatiques



## 1) Poissons grands migrateurs

- **Restauration de la continuité écologique : éviter les retards à la migration, réduire la pression de prédation...**
  - Attention particulière sur les solutions mises en place : Elles doivent être très ambitieuses sur les axes grands migrateurs (ouvrages à enjeu essentiels et points noirs) : vigilance
  - Les dispositifs de franchissement doivent être entretenus régulièrement : faire remonter aux DDT(M), Logrami, DREAL, les ouvrages dont les dispositifs de franchissement dysfonctionnent ou sont mal entretenus.
- **Prise en compte des enjeux/besoins des POMI dans les études HMUC**
  - Maintien des crues de printemps et automne (selon espèces) est nécessaire pour les phases de migration (montaison et dévalaison) : les opérations de stockage hivernal ne doivent pas venir lisser ces débits.

## 2) Nouvelle Rubrique 3.3.5.0 depuis fin septembre 2023

- Objectif : faciliter la réalisation des travaux qui permettent de restaurer la fonctionnalité des milieux tout en maintenant une vigilance accrue sur les volets risques.

# Gestion quantitative – RETEX sécheresse 2023 en Pays de la Loire

- Une révision des ACS effectuée en 2023 dans tous les départements (celui de la Sarthe en finalisation à fin 2023) tenant compte du guide national sécheresse (version mai 2023)
  - + ajout dans certains départements (44, 49 et 85) d'un critère complémentaire destiné à mieux préserver les ressources utilisées pour l'eau potable
  - + révision en cours de l'arrêté d'orientation de bassin (AOB) pour le printemps 2024
- Une situation de sécheresse en 2023 moins marquée qu'en 2022
- Des dérogations en nombre et en volume limitées dans les départements (à l'exception de la Sarthe en particulier pour l'usage agricole)
  - + De l'ordre de 150 contrôles réalisés par les DDTm (dont 100 en Sarthe) et près de 90 réalisés par les services ICPE, conduisant globalement à 70 % de contrôles conformes (bilan provisoire – sans contrôles OFB)
- Des comités ressource en eau dans tous les départements
- Mise à disposition en 2023 du site : <https://vigieau.gouv.fr/> (état des restrictions)

# Gestion quantitative – avancement études HMUC et PTGE

- **8 projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en cours** (à l'étape « diagnostic », mais à des stades d'avancement variés)

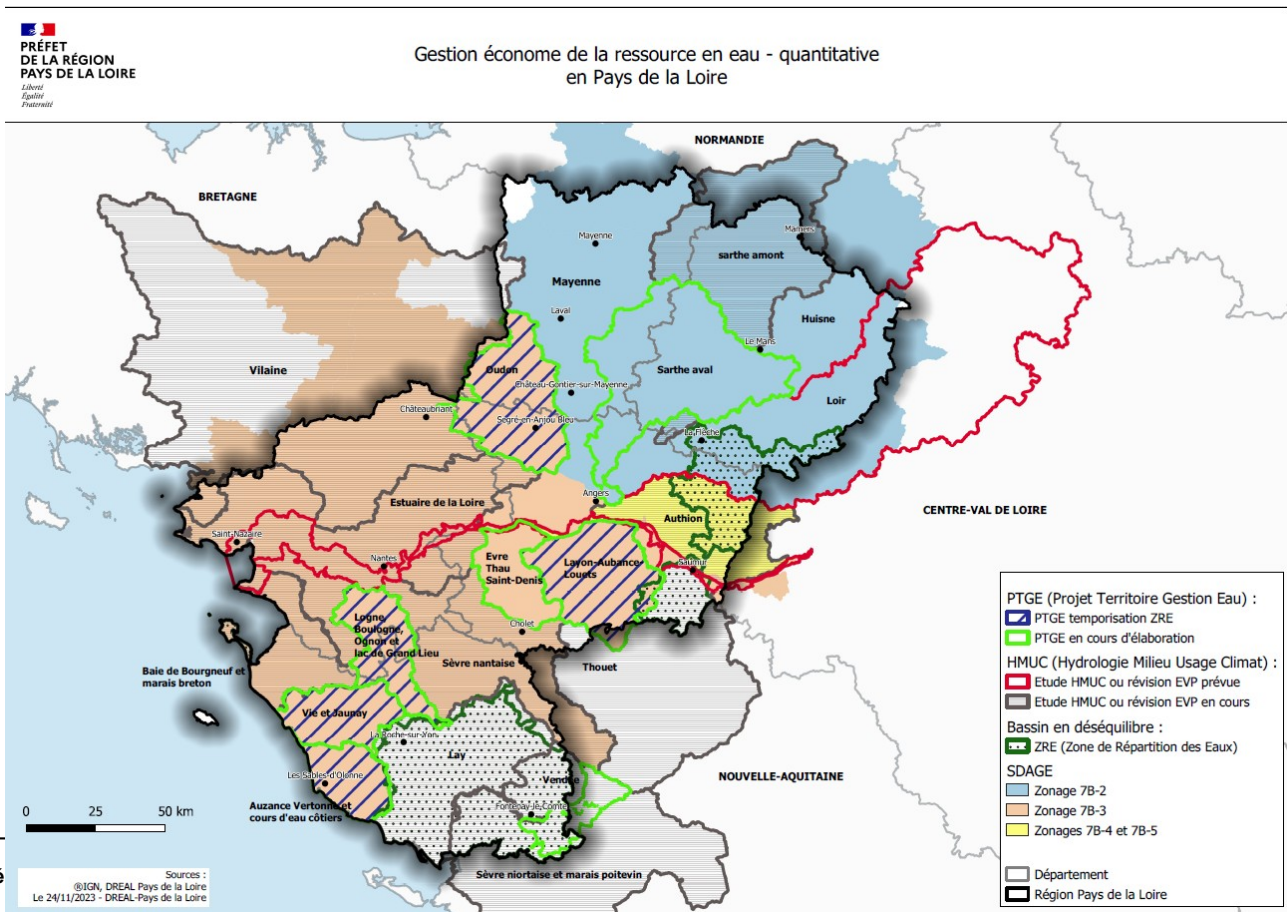
**dont 5 territoires ayant bénéficié d'une « temporisation » de classement en zone de répartition des eaux** (Oudon, Vie et Jaunay, Auzance Vertonne, Layon Aubance Louets, Grand Lieu) > point d'étape prévu en 2024

- **Etudes HMUC** en cours ou prévues sur une très grande partie du territoire régional

Points de vigilance : bien intégrer les enjeux des milieux aquatiques, prise en compte des débits biologiques, des besoins des poissons migrateurs dès le début de l'étude (cahier des charges)

- **Actualités** : trajectoire de sobriété fixée au niveau national, échanges au niveau comité de bassin + articulation COP

# Gestion quantitative – avancement études HMUC et PTGE





# Connaissance

## Observatoire de l'eau – TEO - Phase d'incubation 2023-2024 :

- identification des thématiques prioritaires , production de premiers indicateurs
- présentation du territoire et de la gouvernance sur l'eau
- identification des modalités de fonctionnement de l'observatoire
- diffusion des études, données et rapports sur l'eau, prise en compte du datalab'eau de la DREAL
- Reprise de l'animation du GT données de la DREAL

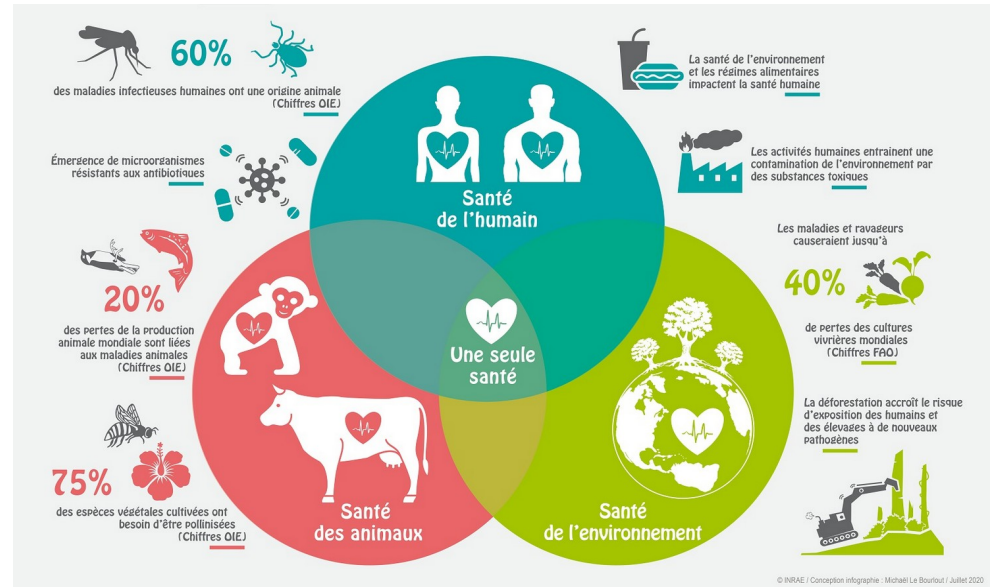
**Datalab'eau** : mise en ligne des données nitrates et pesticides 2022 en cours, mise en ligne des données température des cours d'eau 2018-2022

**Comité des études** : en janvier 2024

# Le PRSE4 Pays de la Loire

## 3 enjeux transverses structurent la quatrième génération de ce plan (PRSE4 2023-2028) :

- S'adapter au changement climatique et à son impact sur la santé
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Développer des actions selon une approche One health / une seule santé



# Les travaux d'élaboration du PRSE4

Le PRSE 4 a été co-construit grâce à la **mobilisation et la participation des acteurs locaux**, au travers de 3 temps forts :



- 5 **ateliers départementaux** qui ont eu pour objectif de lister, prioriser les enjeux et sous-enjeux clés, tout en donnant des premières idées d'actions phares pouvant être réalisées
- Une **contribution en ligne**, destinée notamment aux personnes n'ayant pas pu participer aux ateliers ou souhaitant contribuer sur d'autres thématiques
- 3 **consultations**, qui ont permis à 3 publics identifiés comme déterminants (professionnels de santé, étudiants et citoyens) d'apporter des contributions complémentaires

# Les 6 thématiques du PRSE 4



## Eau et santé

Garantir la disponibilité d'une eau de qualité, une ressource fragile



## Cadre de vie, aménagement et santé

Adapter les espaces publics favorablement à la santé dans un contexte de changement climatique



## Alimentation et santé

Favoriser et permettre l'accès à une alimentation de qualité et issue d'une agriculture durable



## Biodiversité et santé

Protéger la santé humaine, animale et environnementale pour des écosystèmes résilients



## Bâtiment, habitat et santé

Améliorer la qualité du logement et des lieux accueillant du public



## Exposition aux polluants chimiques

Développer la connaissance autour des polluants chimiques afin de mieux s'en prémunir

Chaque axe comprend des objectifs, sous-objectifs et actions propres à son sujet

# PROJET d'axe eau et santé : objectifs et sous-objectifs

*Assurer la disponibilité d'une eau de qualité, une ressource fragile*

Objectifs	Sous-objectifs
<p>1. Améliorer la qualité de l'eau, de la ressource jusqu'au robinet</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b> Limiter, à la source, les pollutions pouvant impacter la qualité des ressources en eau potable</b></li><li>• <b> Consolider la sécurité sanitaire de l'eau produite et distribuée (Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE))</b></li></ul>
<p>2. Améliorer la gestion quantitative des ressources dans un contexte de dérèglement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b> Planifier et adapter les usages de l'eau en fonction des ressources disponibles</b></li><li>• <b> Réduire les prélèvements et adopter des systèmes de production moins consommateurs d'eau</b></li><li>• <b> Maintenir et restaurer les capacités d'infiltration de l'eau des sols</b></li></ul>

# PROJET d'axe eau et santé : objectifs et sous-objectifs

## *Assurer la disponibilité d'une eau de qualité, une ressource fragile*

Objectifs	Sous-objectifs
<p>3. Restaurer les écosystèmes pour améliorer la résilience des territoires et la qualité de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Préserver et restaurer les zones humides et la continuité écologique des cours d'eau</li></ul>
<p>4. Sensibiliser, former, responsabiliser et mobiliser les citoyens, particuliers et professionnels vis-à-vis de la fragilité de la ressource en eau (qualité et disponibilité de la ressource)</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Communiquer sur le cycle de l'eau, la raréfaction de la ressource en eau disponible et les bonnes pratiques individuelles et collectives du quotidien</li><li>● Sensibiliser aux enjeux de l'eau en partageant et valorisant les données</li></ul>

# Des pistes d'actions à développer

## *Quelques exemples d'actions complémentaires aux actions en cours*

- Concernant l'utilisation des eaux non conventionnelles, sensibiliser sur l'importance de l'approche par bassin versant (grand cycle de l'eau), du maintien des débits biologiques dans les cours d'eau, et du respect des contraintes sanitaires ;
  - Sensibiliser les territoires agricoles aux problématiques du ruissellement et de l'érosion des sols ;
  - Sensibiliser aux impacts indirects sur l'eau des modes de consommation (communication autour de « l'empreinte eau » : pollution plastique liée à la consommation d'eau en bouteilles, impacts d'une consommation de produits hors saison et non adaptés au territoire de production, etc.) ;
  - Etc.
- Travaux en cours pour une établir une feuille de route pour 2024